

Le Standard d'accès aux échafaudages & le processus de gestion



En janvier 2025, une intervention avait été réalisée pour le C.E.I. par AMF sur le **processus de gestion** des échafaudages.

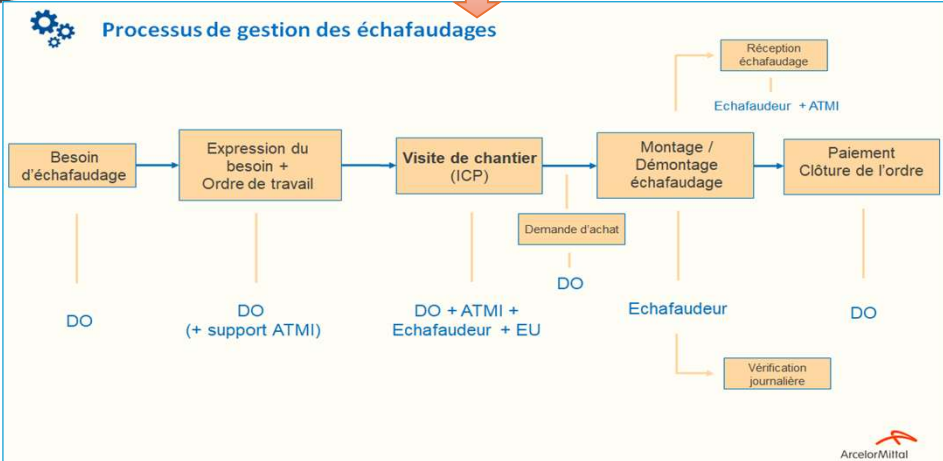
En mars 2026, un Standard d'accès aux échafaudages est sorti. Ce dernier traite des **impératifs à prendre en compte** sur les sites d'AMF.

RAPPEL

L'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages: Article 5 ⇒ Vérification journalière.
Le **chef d'établissement doit**, quotidiennement, réaliser **ou faire réaliser un examen** de l'état de **conservation** en vue de s'assurer que l'échafaudage n'a pas subi de dégradation perceptible pouvant créer des dangers.

Pour AMF

- A** L'entreprise **doit s'assurer**, qu'à la **prise de son poste de travail**, le **premier** opérateur à utiliser l'échafaudage, **contrôle que la dernière vérification journalière** date de **moins de 24 heures**. A défaut, l'échafaudage reste **interdit d'accès** jusqu'à **vérification journalière, effectuée par une personne habilitée**, de sorte que l'échafaudage soit à tout moment à jour de sa vérification journalière.
- B** Les pancartes de mise en service et de vérification **doivent** être placées dans une **pochette standard** à chaque accès ainsi que décrit dans les planches qui suivent ⇒ *Se reporter sur le standard.*
- C** L'entreprise **qui utilise** un échafaudage **doit s'assurer** qu'à la **fin du poste de travail**, le **dernier** opérateur qui quitte l'échafaudage, **met l'échafaudage en interdiction d'accès** (panneau sens interdit).
- D** L'échafaudage **doit être verrouillé** ou l'échelle d'accès du premier plancher retiré (**accès impossible sans un outil ou une clé**), en cas d'interruption du montage, du démontage ou d'une opération de modification.



Pancarte à utiliser par les entreprises d'échafaudage **SOUS Contrats**

P.V. de vérification avant (re) mise en service de l'échafaudage

Pancarte de vérification journalière

Pancarte à utiliser par les entreprises d'échafaudage **Hors Contrats** (Pancartes SFECE)

P.V. de vérification avant (re) mise en service de l'échafaudage

Pancarte de vérification journalière

ou

B Les pancartes de mise en service et de vérification

Logo & infos de la société d'échafaudage

ECHAFAUDAGE EN COURS DE MONTAGE

ACCES INTERDIT

Vérification journalière non réalisée

ACCES INTERDIT

Logo & infos de la société d'échafaudage

VÉRIFICATION JOURNALIÈRE

ACCES INTERDIT ECHAFAUDAGE EN COURS DE MONTAGE

- Les Entreprises autorisées à monter, démonter, modifier des échafaudages sur les sites ArcelorMittal France sont :**
- Les entreprises ayant répondu à un appel d'offre et ayant signé un contrat cadre avec ArcelorMittal France
 - BRAND
 - KAEFFER WARNER
 - ALTRAD POUJAUD
 - ISONOR ITB
 - METALECHAF
 - Les entreprises hors contrat cadre mais autorisées à monter des échafaudages
 - ENTREPOSE ECHAFAUDAGE
 - ALTRAD PRESIOZO
 - LEVEL ECHAFAUDAGE
 - SIEMO (en cours)

A Vous êtes la **première** personne de votre entreprise à utiliser l'échafaudage pour le poste, **vous devez:**

- Prendre** la pancarte de vérification journalière qui se trouve sous la pancarte de mise en service
- Vérifier** la date de vérification journalière
Si la vérification date de moins de 24h, vous pouvez accéder à l'échafaudage

Si la vérification date de plus de 24h, vous devez en informer votre hiérarchie/donneur d'ordre afin de mettre à jour la vérification journalière.

Tant que la vérification journalière n'est pas à jour, l'échafaudage n'est **pas accessible** et la pancarte de la vérification journalière reste sous la pancarte de mise en service.

C Vous êtes la **dernière** personne de votre entreprise à utiliser l'échafaudage pour le poste, **vous devez:**

- Mettre** la pancarte de la vérification journalière **sous** la pancarte de mise en service

Ainsi la pancarte **accès interdit** apparaît

A Echafaudage mis en service et vérifié

Logo & infos de la société d'échafaudage

Pancarte de mise en service

Pancarte de vérification journalière

Votre entreprise est mentionnée sur le PV de mise en service et a **confirmé** que l'échafaudage est **conforme** au besoin.

L'échafaudage est à jour de la vérification journalière.

Vous pouvez accéder à l'échafaudage

D 2 Pochettes A4 doivent laisser apparaître chacune un panneau sens interdit en fond de pochette

Logo & infos de la société d'échafaudage

ECHAFAUDAGE EN COURS DE MONTAGE

ACCES INTERDIT

Vérification journalière non réalisée

ACCES INTERDIT

OU

Logo & infos de la société d'échafaudage

ECHAFAUDAGE EN COURS DE MONTAGE

ACCES INTERDIT

Vérification journalière non réalisée

ACCES INTERDIT

Configuration standard pour un échafaudage en cours de montage ou de démontage ou d'une opération de modification.

L'échafaudage est interdit d'accès.